

## Compte-rendu du CDAS de Paris du 01/04/2019

Le Conseil départemental de l'action sociale de Paris (CDAS) s'est tenu le 1/4/2019 pour l'examen du bilan de l'action sociale 2018 et la prévision des actions locales 2019. Il devait approuver le règlement intérieur et examiner les orientations pour l'action sociale ministérielle en 2019. Suite à la tenue tardive (29 mars 2019) de l'instance dans laquelle ces documents sont votés **SOLIDAIRES FINANCES** a refusé de se prononcer et a demandé leur report à un CDAS ultérieur (mai 2019).

Dans sa liminaire **SOLIDAIRES** a dénoncé le hold-up pratiqué par le Secrétariat général sur la subvention ALPAF 4,9 M € (repris en cours d'année) et a rappelé que les Fédérations des finances avaient de ce fait décidé de boycotter le CNAS de novembre 2018 .

Nous avons alors pointé le manque de dialogue et de concertation sur le projet de réorganisation de l'action sociale et de la gouvernance des associations. La Secrétaire Générale du ministère nous avait alors informés du maintien du budget 2019 de l'action sociale, santé et sécurité au travail.

Cet engagement n'aura tenu guère longtemps puisqu'une réserve budgétaire de 5% va s'appliquer sur le PLF 2019 à l'ensemble des associations mais également aux crédits octroyés notamment dans les CDAS, au final, les crédits de l'action sociale, santé et sécurité au travail risquent d'être encore une fois victimes de l'austérité budgétaire et nous ne pouvons accepter que des économies se fassent au détriment des agentes et des agents. **SOLIDAIRES FINANCES demande la levée immédiate de cette réserve budgétaire !**

### Bilan de l'action locale 2018 et action sociale 2019

Si en 2018 on se félicite de l'innovation concernant le spectacle de l'arbre de Noël, ce n'est pas le cas pour les chèques cadeaux. En effet, la société retenue unilatéralement par le Secrétariat Général (SG) n'a pas rempli et de loin son contrat (frais de livraison exorbitants, problèmes sur les identifiants, appels surtaxés...), Si le SG a demandé des explications à la société Edenred ce sera toujours cette dernière (même sous surveillance) qui sera retenue pour 2019, le contrat étant de 2 ans.

Les actions en faveur des retraité.es et des actifs 2018 ont remporté le même succès que les années précédentes et d'autres actions ont été programmées pour 2019 à des tarifs préférentiels (exemples : sorties sur les côtes normandes, expo Léonard de Vinci et Toutankhamon...). Pour les actions en faveur des actifs, elles sont consultables sur *ULYSSE PARIS/onglet action sociale/ vacances loisirs*.

Pour les actions de Santé Publique, Solidaires a déploré le manque de publicité qui les entoure et a demandé l'octroi à minima d'une Autorisation d'absence pour y participer.

Pour les consultations (Avocat, notaire, psychologue) elles ont eu un réel succès en 2018 et perdurent en 2019 (Prise de rendez-vous sur ULYSSE PARIS onglet action sociale)

Pour les Colonies de vacances de la Toussaint Solidaires a réitéré sa volonté qu'elles soient accessibles au plus grand nombre et non pas réservées à quelques enfants vu le coût du séjour, les inscriptions seront à faire via Ulysse Paris onglet action sociale.

**Solidaires Finances, réaffirme son attachement à une action sociale de qualité prenant en considération tous les besoins des agente et agents, actifs et retraité.es et de leurs familles dans les domaines du logement, de la restauration, des vacances, des loisirs, de la culture, de la petite enfance, des aides et secours, de la dépendance. Et bien entendu nous exigeons la levée de la réserve de 5 % afin que les actions locales puissent toutes se tenir en 2019.**